

UNIVERSITE MCGILL  
DEPARTEMENT DES LITTERATURES DE LANGUE FRANÇAISE,  
DE CREATION ET DE TRADUCTION

**FREN 498 – Questions de littérature 3 : psychanalyse et écriture littéraire  
Hiver 2021 – Mardi (14h30 à 17h30, synchrone et asynchrone)**

Prof. Laurance Ouellet Tremblay  
Bureau : Pavillon des Arts, bureau 225A  
Courriel : [laurance.ouellettremblay@mcgill.ca](mailto:laurance.ouellettremblay@mcgill.ca)  
Heures de bureau : sur rendez-vous

### **Problématique**

Ce cours cherchera à mettre en lumière les liens qu'entretiennent la littérature et la psychanalyse à travers la mise en relation de textes littéraires et théoriques. Depuis la découverte freudienne de l'inconscient et sa mise en relation avec la linguistique moderne effectuée par Lacan, une attention particulière est portée par la théorie psychanalytique non seulement à ce que dit le sujet – la teneur de son discours –, mais également à *la manière* dont il le dit – dont il se raconte – ramenant ainsi au premier plan de la pensée la part de vérité et de savoir que recèle la poétique de toute parole et, corollairement, de toute œuvre littéraire.

En ce sens, nous verrons que la théorie psychanalytique, loin de vouloir déchiffrer la psyché ou les névroses du personnage (ou, pire encore, de l'auteur!), permet plutôt d'examiner la manière dont fonctionne la poétique de certains textes littéraires (effets d'ellipse, de réminiscence ou de répétition) afin de voir en quoi leur interprétation nous permet de réfléchir à la manière dont le langage affecte et structure la psyché du sujet humain.

### **Formule pédagogique**

Une séance magistrale de deux heures en synchrone à chaque mardi (séances auxquelles les étudiant.es sont fortement encouragé(e)s à intervenir afin de participer au parcours de pensée et au processus d'interprétation des textes à l'étude).

Une séance enregistrée asynchrone en ligne à partir du mardi (déposée sur *MyCourses*, à écouter avant le jeudi) ; **à noter qu'il est interdit de partager ces séances en ligne ailleurs que sur *MyCourses***

### **Lectures obligatoires**

Extraits de textes théoriques et littéraires remis par la professeure

- *Sur le rêve*, Gallimard, « Folio »
- *Malaise dans la culture*, PUF, « Quadrige »

### **Évaluation**

- Examen de mi-session « take home » (40%)
- Participation aux discussions (10%)
- Examen de fin de session « take home » (50%)

## Calendrier

<b>Semaine 1</b> 12 janvier	<b>Présentation du plan de cours</b>
<b>Semaine 2</b> 19 janvier	<b>L'invention de l'hystérie : <i>Leçons 1 et 2</i></b> Ce mal qui n'est ni physique, ni psychique, mais les deux en même temps
<b>Semaine 3</b> 26 janvier	<b>L'appareil psychique selon Freud : cette drôle de bête, cette énergie</b> <i>Abrégé de psychanalyse</i> , Chapitres 1 à 4
<b>Semaine 4</b> 2 février	<b>Le rêve, la voie royale de l'inconscient : métaphore et métonymie</b> <i>Sur le rêve + Abrégé de psychanalyse</i> , Chapitre 5
<b>Semaine 5</b> 9 février	<b>L'humain en société : méditations sur <i>Malaise dans la culture</i></b> , première partie
<b>Semaine 6</b> 16 février	<b>Méditations sur <i>Malaise dans la culture</i></b> , seconde partie
<b>Semaine 7</b> 23 février	<b>« Que voulait Lacan? »</b> Un article de Paul-Laurent Assoun
	<b>Distribution de l'examen « take home » de mi-session</b>
<b>Relâche</b> 2 mars	<b>Remise de l'examen maison (4 mars)</b>
<b>Semaine 8</b> 9 mars	<b>Lacan et la lettre volée : la primauté du signifiant, l'ordre symbolique</b>
Semaine 9 16 mars	<b>Litturaterre : la lettre dans la chair, dans la bouche</b>
Semaine 10 23 mars	<b>Méditations sur Michel Leiris</b>
Semaine 11 30 mars	<b>Henri Michaux et le <i>Misérable miracle de la drogue</i> : s'extirper de l'ordre symbolique? De la psyché?</b>
Semaine 12 6 avril	<b><i>Les mots pour le dire</i> de Marie Cardinal et la part du féminin</b> Une conférence de Myriam Thibault
Semaine 13 13 avril	<b>Récapitulatif</b> Remise de l'examen de fin de session

## Bibliographie sélective

DIDIER-WEIL, Alain. *Les trois temps de la loi : le commandement sidérant, l'injonction du surmoi et l'invocation musicale*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2008.

DIDI-HUBERMAN, Georges. *L'invention de l'hystérie. Charcot et l'iconographie photographique de la Salpêtrière*, Genève, Macula, 2012 [1987].

CLAIN, Olivier. « Fonder le symbolique? Sur la mort et la loi », dans Paul-Laurent Assoun et Markos Zafiroopoulos (dir.), *Actualités de la fonction symbolique*, Paris, Anthropos, 2007, pp. 31-50.

CLICHE, Anne Éline. *Le désir du roman*, Montréal, XYZ, 1992.

FREUD, Sigmund et BREUER, Joseph, *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, 1956 [1895]. FREUD, Sigmund. *L'interprétation du rêve*, Paris, PUF, 2010 [1900].

FREUD, Sigmund. *L'interprétation des rêves*, Paris, Presses universitaires de France, 1967 [1900].

\_\_\_\_\_. « Nous et la mort, conférence présentée et traduite par Fernand Chambon », *Revue internationale de psychanalyse*, n° 4, 1994 [1915], pp. 14-22.

\_\_\_\_\_. *L'interprétation du rêve*, Paris, PUF, 2010 [1900].

\_\_\_\_\_. *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1976 [1916].

\_\_\_\_\_. *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968 [1915].

\_\_\_\_\_. « Au-delà du principe de plaisir », *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1973, p. 7-82.

HAZEUR, Geneviève. *André Baillon. Inventer l'Autre. Mises en scène du sujet et stratégies de l'écrit*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Documents pour l'histoire des francophonies », 2009.

LACAN, Jacques. *Le triomphe de la religion*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 2005.

\_\_\_\_\_. *Le mythe individuel du névrosé*, Paris, Seuil, 2007.

*L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://www.mcgill.ca/students/srr> ).*

*Les enseignants ne sont pas autorisés à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiants qui se croient justifiés de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté.*